

# CÉVENNES GARRIGUE

LE JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

#7 Janvier  
2011

COLOGNAC | CONQUEYRAC | CROS | DURFORT ET ST-MARTIN  
DE SAUSSENAC | FRESSAC | LASALLE | LA CADIERE ET CAMBO |  
MONOBLET | POMPIGNAN | SOUDORGUES | ST-BONNET DE  
SALENDRIQUE | ST-FELIX DE PALLIERES | ST-HIPPOLYTE DU FORT |  
STE-CROIX DE CADERLE | VABRES



Tout a été dit sur Monsieur Frêche : l'universitaire, l'homme politique, le Président de la Région Languedoc-Roussillon, disparu prématurément, il y a quelques semaines.

Je souhaite rappeler, parce que je l'ai admirée, sa très vaste culture et l'extrême talent qu'il avait de nous la faire partager. Je salue en votre nom, le nouveau président élu, Christian Bourquin.

Dans le feuillet des lois territoriales, je dois aussi vous dire que le texte initial, remanié par le Sénat puis retoqué par l'Assemblée Nationale, a dû passer par la Commission Mixte Paritaire (Sénat, Assemblée Nationale) avant d'être définitivement adopté mi novembre 2010. Les points forts à retenir : l'importance affirmée de la Commune, seule structure à garder la compétence générale ; la volonté de voir terminer la carte des communautés de communes avant 2014 ; le statut des conseillers territoriaux qui remplaceront le conseiller général et le conseiller régional ; la promesse d'une législation sur le statut de l'élu et l'élection des conseillers communautaires. Sur ces thèmes, la position de Cévennes Garrigue s'affirme dans une délibération indiquant qu'elle souhaite à la fois rester dans sa dimension actuelle et mettre en place, avec ses voisins, des projets transversaux structurants dans le cadre de ses compétences.

Autres sujets d'actualité dont je tenais à vous faire part : depuis début décembre 2010, nous sommes installés à Monoblet ; le PASS et nos partenaires associés à Saint-Hippolyte-du-Fort se sont déplacés dans de nouveaux locaux ; plusieurs projets d'importance, déjà dégrossis, sont en phase "Avant-Projet Sommaire" sur notre territoire, et, malgré l'étroitesse constatée de nos budgets, chaque compétence de notre EPCI Cévennes Garrigue s'efforce de poursuivre sa mission.

A toutes et à tous, bonne année 2011.

**Marc Le Fraper du Hellen,**  
Président de la Communauté de  
Communes Cévennes Garrigue



## Bienvenue au nouveau siège de l'intercommunalité



Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2010, la plupart des services administratifs de Cévennes Garrigue sont regroupés au "siège de Monoblet", un bâtiment neuf de 300 m<sup>2</sup>, en conformité avec l'obligation légale qui est demandée par l'Etat aux EPCI d'être propriétaires de leur siège d'ici 2012.

**Renseignements :** Communauté de communes Cévennes Garrigue  
73 rue Max Olivier Lacamp, route d'Anduze - 30 170 Monoblet  
Tél. : 04 66 85 62 17 | Site internet : [www.cevennes-garrigue.fr](http://www.cevennes-garrigue.fr)

communauté de communes  
**Cévennes  
Garrigue**

## POLE SOCIAL DE ST-HIPPOLYTE : UN NOUVEAU GUICHET BIEN PRATIQUE

Pour faciliter les démarches des personnes éloignées de l'emploi, le PASS, Vigan Inter'aide et le Chantier d'insertion Pays Cévenol sont regroupés en un même lieu depuis novembre dernier : le "Pôle social" de Saint-Hippolyte-du-Fort, situé au 1 rue Basse.



Depuis novembre, le PASS de Saint-Hippolyte est installé au 1 rue Basse. Loué à la Commune, l'immeuble abrite aussi les bureaux de Vigan Inter'aide et du Chantier d'insertion (au 1<sup>er</sup> étage) et ceux de la Police Municipale (au rez-de-chaussée).

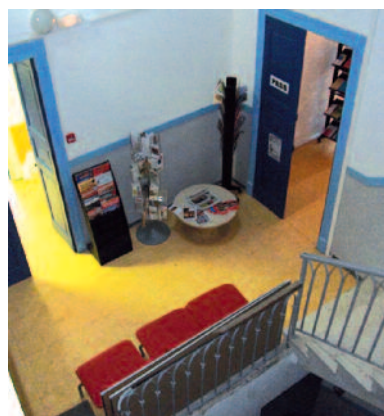
Si le PASS de Saint-Hippolyte-du-Fort a quitté la rue Boudon pour s'installer rue Basse durant le mois d'octobre dernier, c'est parce que la Communauté de Communes Cévennes Garrigue, la Mairie de Saint-Hippolyte-du-Fort et les acteurs du champ socioprofessionnel ont souhaité regrouper en un même lieu tous les services intercommunaux liés à la solidarité économique et sociale, en l'occurrence le "Pôle d'Accueil et de Services", l'association Vigan Inter'Aide et le Chantier d'insertion Pays Cévenol. L'objectif du Pôle social ainsi créé : faciliter les démarches d'insertion des personnes éloignées de l'emploi, en leur proposant un guichet "trois en un" ouvert du lundi au vendredi.



### LES CHIFFRES DU PASS

De janvier à octobre 2010,  
sur l'ensemble des 3 lieux d'accueil :

- 282 personnes accueillies ;
- 890 entretiens individuels réalisés ;
- 2 158 passages sur l'Espace public numérique, dont 64% dans une perspective professionnelle
- 150 accueils spontanés ;
- 320 passages mensuels, en moyenne, toutes catégories confondues



### CONTACTS

Du lundi au vendredi,  
en accueil libre de 9h00 à 12h30  
et sur rendez-vous de 13h30 à 16h30

• **PASS de St-Hippolyte-du-Fort :**  
1 rue Basse (1<sup>er</sup> étage) |  
Tél. : 04 66 77 65 57 |  
Fax. : 04 66 80 37 85 |  
pass.sthippo@cevennes-garrigue.fr

• **PASS de Lasalle :** 75 rue de la  
Place | Tél. : 04 66 85 42 36 |  
Fax. : 04 66 85 42 39 |  
pass.lasalle@cevennes-garrigue.fr

**PASS de St-André-de-Valborgne :**  
ouvert lundi ou mardi  
et les mercredis et jeudis  
Mairie | Tél. & Fax. : 04 66 55 82 47 |  
pass.saintandre@cevennes-garrigue.fr

### Un guichet "trois-en-un" pour faciliter les démarches de nombreux publics

Garant d'un service public de proximité, *Point associé* du Réseau des Métiers des Pays gardois et sous convention *Relais Emploi* avec le Conseil général du Gard et le Pôle Emploi du Vigan, le PASS est ouvert à tous ceux qui recherchent un emploi ou qui ont besoin d'une aide administrative concernant la vie quotidienne (logement, transport, santé, éducation...). Un *Espace Public Numérique* est ici à disposition, avec accès Internet, téléphone, fax et scanner.

Au 1<sup>er</sup> étage du 1 rue Basse, il y a aussi les bureaux de **Vigan Inter'aide - une association d'utilité publique qui propose un accompagnement généraliste des allocataires du RSA et de leurs ayants droits**, ainsi que divers prestations utiles pour renouer

des liens sociaux et professionnels : ateliers internet et écriture multimédia, construction d'un projet professionnel, bilan de compétences,...

Enfin, à la même adresse, se trouvent également les bureaux du **Chantier d'insertion Pays Cévenol - un dispositif relevant de l'insertion par l'activité économique**, conventionné par le Conseil Général du Gard et dédié aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Titulaires d'un véritable contrat de travail, les personnes ainsi embauchées bénéficient tout au long de leur période d'activité d'un accompagnement personnalisé pour la construction de leurs projets professionnels (lire journal n°6).

#### L'AGENDA 2011 DU PASS :

- Atelier "Comment financer ses projets de formation", vendredi 18 mars, de 14 à 16h au PASS de St-Hippolyte-du-Fort ;
- Atelier "Travailler dans l'éco-construction et les énergies renouvelables", vendredi 27 mai, de 14 à 16h au PASS de Lasalle ;
- Atelier "Trouver un emploi pour les personnes peu ou pas qualifiées", vendredi 16 septembre, de 14 à 16h au PASS de St-Hippolyte-du-Fort ;
- Forum de l'Emploi et des Métiers, jeudi 6 octobre, toute la journée, au Gymnase du Collège de St-Hippolyte-du-Fort ;
- Atelier "Auto-entrepreneur", vendredi 4 novembre, de 14 à 16h au PASS de St-Hippolyte-du-Fort.

## 3 CRECHES ET TOUJOURS PLUS DE DEMANDES

Enjeu majeur pour les familles et l'éveil des tous petits, l'accueil en crèches est l'une des priorités de Cévennes Garrigue.



Situées à Saint-Hippolyte, Durfort et Lasalle, les trois crèches de notre intercommunalité connaissent aujourd'hui un succès sans précédent. Par le passé, nous avons pourtant craint que les taux de remplissage de ces structures ne mettent en difficultés leur gestion, mais depuis plusieurs mois, la tendance s'est inversée... Tant et si bien qu'à la rentrée 2010, toutes les demandes des parents n'ont pu être satisfaites, à notre grand regret. **Beaucoup de foyers sont encore sur liste d'attente, car 150 familles vivant sur le territoire bénéficient déjà de ces centres d'accueil pour la garde de leurs nourrissons ou de leurs jeunes enfants.**

Récemment, une concertation à ce sujet a donné lieu à des rencontres équipes/parents qui se sont déroulées sereinement et de manière conviviale. La quasi-totalité des pères et mères présents ou sollicités par courrier ont en effet salué la qualité de l'accueil et l'attention portée à leurs enfants, tandis que de leur côté, les agents intercommunaux ont confirmé qu'ils pouvaient accompagner les

plus jeunes de nos concitoyens dans d'excellentes conditions. **Au-delà des échanges quotidiens, une réflexion est maintenant en cours afin d'adapter certaines propositions aux besoins exprimés par les familles** - familles que nous remercions de la confiance qu'elles témoignent aux personnels chargés de garder leurs enfants.

Cette **mission de service au public** ne peut fonctionner sans influencer de façon très significative le budget de la collectivité. Pour compléter les chiffres indiqués ci-contre, il faut savoir que, dans le respect des normes d'encadrement fixées par les services de la CAF et de la Protection Maternelle et Infantile, **28 agents interviennent quotidiennement auprès des enfants** et sont accompagnés pour la partie administrative par deux agents. La restauration quant à elle, fort appréciée, est assurée par le service de la maison de retraite de Saint-Hippolyte-Du-Fort. L'objectif partagé par tous est ici très clair : placer l'enfant au centre des priorités.



### LES CHIFFRES

#### Prévision dépenses 2010 :

**881 710 € dont**

- 174 100 € de charges générales de fonctionnement
- 685 000 € de charges de personnel
- 10 200 € de charges de gestion courante
- 3 490 € de charges financières
- 8 950 € de dotation aux amortissements

#### Prévisions recettes 2010 :

- 25 284 € de remboursements sur salaires (contrats aidés,...)
- 119 000 € de recettes / contribution des parents
- 550 000 € d'aides publiques (CAF/MSA)
- 186 000 € de versements du budget général
- 1 395 € d'excédent / report 2009

#### Contacts :

- Crèche de Durfort : 04 66 77 58 34
- Crèche de Lasalle : 04 66 85 27 94
- Crèche de St-Hippolyte-du Fort : 04 66 53 81 24

#### L'accueil en crèche, une mission de service public qui participe à l'épanouissement de l'enfant et à sa sociabilisation

*"Les moyens mis en œuvre pour le fonctionnement des crèches de Cévennes Garrigue, ainsi que la pratique des professionnels qui s'y investissent, tendent vers une large mission de soutien à la fonction parentale – ceci étant entendu que les parents sont et restent les éducateurs premiers de leurs enfants. Accessibles au plus grand nombre, ces lieux d'accueil public sont d'autant plus importants qu'ils participent activement au développement de l'enfant et à sa socialisation, base de l'intégration du futur adulte à la société."*

Marie-José Fuster – Vice-présidente de la Commission Petite Enfance

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE: LA DYNAMIQUE EST EN MARCHÉ

Petit à petit, les projets d'intérêt communautaire pour lesquels nous avons bataillé se concrétisent

## DOSSIER

Tandis que 4 projets d'implantation d'entreprises sont en cours d'étude au Parc des Batailles, le chantier de l'atelier de transformation végétale se prépare, avec un démarrage des travaux programmé pour le mois de juin et une livraison attendue à l'automne 2011.

Malgré la crise et les ralentissements qui s'en sont suivis depuis maintenant près de trois ans, nos projets d'intérêt communautaire pour le développement de l'économie locale continuent d'avancer. A Saint-Hippolyte-du-Fort tout d'abord, la commercialisation du Parc des Batailles suit son cours. Sur les 8 hectares de terrains viabilisés depuis 2008, cinq parcelles totalisant une surface de 23 570 m<sup>2</sup> sont déjà occupées, dont trois par des entreprises (*Velay et Gema Sport*), une par notre collectivité et deux par le SDIS, le Service Départemental d'Incendie et de Secours qui, depuis octobre dernier, assure une présence constante sur la zone d'activités.

### 4 nouveaux projets d'implantation sont à l'étude au Parc des Batailles

Chargé de la cession foncière du Parc des Batailles et responsable de l'accompagnement technique et relationnel des porteurs de projet potentiellement intéressés par ce site, le service Développement Economique de Cévennes Garrigue travaille actuellement sur quatre projets possibles d'implantation d'entreprises nouvelles, dont un très avancé avec l'entreprise Chazel spécialisée dans la préparation de véhicules de rallye. Rien n'est encore définitivement acté mais si tous ces dossiers aboutissent, cela serait un vrai plus pour le renouveau du tissu économique local. Les domaines d'activités espérés sont effet très divers : mécanique auto, construction bois, distribution de matériaux de construction écologique,...

Au delà d'une simple cession foncière, chaque projet étudié au Parc des Batailles demande plusieurs mois de travail concerté entre l'entreprise et la collectivité afin de réunir toutes les conditions nécessaires à la réalisation d'une implantation pérenne (dossier de financement, demande de subventions, autorisation d'urbanisme,...).



Présentation des lieux et de leurs atouts, carte des disponibilités foncières, dossier de candidature... toutes les informations utiles aux entrepreneurs intéressés par une installation au Parc des Batailles sont disponibles sur [www.cevennes-garrigue.fr](http://www.cevennes-garrigue.fr)

## L'atelier de transformation végétale sera livré à l'automne 2011

C'est également au Parc des Batailles que se prépare la construction de l'atelier de transformation végétale - un chantier d'importance, destiné à mieux valoriser les productions agricoles de nos terroirs. Porté conjointement par la Communauté de communes Cévennes Garrigue (pour la maîtrise d'ouvrage) et la CUMA des Vallées cévenoles (pour l'acquisition du matériel), **ce projet intéresse déjà une quarantaine d'agriculteurs locaux. Leurs intentions d'apport : 8 tonnes de châtaignes à éplucher ainsi que 19 tonnes de fruits et légumes à transformer pour la première année d'activité**, avec en prévision d'ici trois ans, 10 tonnes de châtaignes et 31 tonnes de fruits et légumes.

Le *process de production* (c'est-à-dire l'agencement des pièces et le dimensionnement des équipements) ayant été validé avec l'ensemble des acteurs parties prenantes, la finalisation des plans du bâtiment est aujourd'hui engagée. **La superficie de l'atelier sera de 350 m<sup>2</sup>, avec 3 espaces de production distincts :**

- un module "Transformation des fruits et légumes";
- un module "Stérilisation - pasteurisation";
- un module "Calibrage - conditionnement - épluchage de la châtaigne".

### Le calendrier retenu pour le chantier :

- dépôt du permis de construire en février 2011 ;
- débuts des travaux en juin 2011 ;
- livraison du bâtiment à l'automne 2011.

## Si vous souhaitez vous aussi bénéficier de l'atelier de transformation végétale, devenez adhérent de la CUMA

Créée dans le cadre du projet de construction de l'atelier de transformation végétale, la **Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole** va permettre aux agriculteurs de mutualiser leurs outils et machines. Toute personne souhaitant utiliser l'atelier devra y adhérer. L'engagement des coopérateurs est fixé à 7 ans et il est matérialisé par la souscription au capital social de la CUMA. C'est à cette fin que l'embauche d'un salarié est prévue. Enfin, nous rappelons aux agriculteurs intéressés que le bon fonctionnement de la CUMA dépendra de l'implication de tous les coopérateurs et d'une bonne répartition des responsabilités.

Pour tout renseignement et demande d'adhésion : atelier.transformation@gmail.com

## Productions agricoles : privilégions les circuits courts !

**Les circuits courts associent 2 idées :** un intermédiaire au maximum et une faible distance entre producteurs et consommateurs.

**Les productions concernées :** l'ensemble des productions locales végétales, animales et laitières traditionnelles ou biologiques (les produits concernés peuvent être frais ou transformés).

**Les acteurs impliqués :** les coopératives, boutiques paysannes, AMAP, marchés et foires locales, les agriculteurs, la restauration et les commerces de détails...

**La démarche engagée :** les productions et distributeurs locaux sont nombreux. Les principales structures engagées dans les circuits courts ont souhaitées s'associer à la Communauté de communes Cévennes Garrigue pour :

- effectuer un bilan des productions et de leur circuit de distribution actuel ;
- définir l'opportunité de développement d'un regroupement d'acteurs ;
- répondre aux problématiques de développement des commercialisateurs ;
- définir les actions concrètes pour renforcer les débouchés, développer l'image des produits et renforcer les circuits locaux

NB : l'étude sera effectuée sur le 1<sup>er</sup> semestre 2011, en associant largement les acteurs locaux. Les premières actions qui en seront issues débuteront fin 2011.



## LES CHIFFRES

### Construction de l'atelier (par Cévennes Garrigue)

Coût estimé : 410 000 €

Subventions : 342 000 €

(Région, Département, Europe)

NB : le différentiel sera entièrement compensé par la perception des loyers

### Acquisition du matériel (par la CUMA)

Coût estimé : 116 000 €

Subventions : 58 000 €

(Région, Département, Europe)

NB : en janvier 2011, la CUMA va mettre en vente son bâtiment à Lasalle afin de renforcer ses moyens. Des aides seront en outre sollicitées auprès de l'Etat, dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale, pour le financement des équipements spécifiques à la châtaigne.

## L'actualité économique de Cévennes Garrigue, c'est aussi...

### → Un bon bilan pour le Forum des Entreprises 2010

Organisée le 8 juin dernier à Sumène par le Pays *Aigoual Cévennes Vidourle* et les 5 Communautés de communes qui le composent dont la nôtre, la 2<sup>e</sup> édition du *Forum des Entreprises* a rassemblé une bonne centaine d'entreprises et de collectivités locales. Et durant cet événement qui favorisait la découverte, l'échange et de nouvelles collaborations entre les différents acteurs économiques territoriaux, 9 entreprises locales ont témoigné de leurs pratiques au quotidien pour s'adapter à l'environnement cévenol, innover et créer des partenariats.

### Pour tout renseignement complémentaire :

Cévennes Garrigue, Service Développement Economique | 04 66 85 62 17  
dev-economique@cevennes-garrigue.fr

### → Un appel aux investisseurs pour le développement de projets touristiques

Très présentes sur notre territoire, l'économie touristique et le développement de projets structurants dans les domaines des loisirs ou de l'hébergement peuvent être fortement générateur d'emplois. En collaboration avec Cévennes Garrigue, la CCI de Nîmes effectue à ce titre l'inventaire de terrains ou de propriétés en vente, avec un patrimoine bâti susceptible d'accueillir des activités touristiques porteuses, en vue de les présenter aux investisseurs potentiellement intéressés par les Cévennes. Plusieurs sites ont déjà été identifiés. Pour en savoir plus, contactez notre service Développement Economique...

### → L'arrivée à terme du fonds de redynamisation

Fruit de la mobilisation exemplaire des acteurs économiques et politiques du territoire et de leur capacité à travailler ensemble, le Fonds de redynamisation du bassin d'emploi Ganges - Le Vigan est un dispositif auquel Cévennes Garrigue participe activement depuis son instauration en 2008 à la suite de plans sociaux locaux. Destiné à soutenir financièrement les entreprises créatrices d'emploi en CDI de plus de 30 heures, ce plan arrive à son terme, avec en date du 28 novembre, un premier bilan honorable : 82 entreprises aidées, 153 emplois créés et 89 emplois à venir.

NB : de nouveaux dispositifs permettant de maintenir un soutien à la création d'emplois durables pour les entreprises locales sont à l'étude.

### → Le Forum de l'Emploi et des Métiers à l'automne 2011

L'événement est programmé pour le jeudi 6 octobre 2011, au Gymnase du Collège de St-Hippolyte-du-Fort, en partenariat avec les PASS - Pôles d'Accueil et de Services de la Communauté de communes (lire p. 5).

## Logements

## LOCATION-ACCESSION



## POMPIGNAN DANS LES VIGNES : A VENDRE, VILLAS NEUVES T4/T5 AVEC GARAGE ET JARDINET !

**La Commune de Pompignan et Habitat du Gard se sont associés pour mener à bien un projet au service des habitants du village et de la Communauté de communes.**

**A Pompignan, 3 villas sont mises en vente avec un dispositif particulier – la location accession à la propriété – qui permet d'acheter sa villa en toute sécurité et pour un prix défiant toute concurrence.** "Ce dispositif est vraiment intéressant pour une famille qui veut devenir propriétaire sans se ruiner" précise le Maire du village, Claude Reynard. "Nous avons lancé ce projet pour permettre notamment aux jeunes de la Commune ou de la Communauté de s'installer et de rester près de leurs proches."

La location-accession, comment ça marche ?

Le futur propriétaire signe un acte de location-accession devant notaire et devient locataire d'une des 3 villas pendant une période de son choix comprise entre 1 et 4 ans maximum. A l'issue de cette période, le locataire signe l'acte d'acquisition devant le notaire et devient propriétaire de sa villa.

### Typologies et prix des villas avec garage et jardinet (données à titre indicatif)

	1 villa T4 de 78 m <sup>2</sup>	1 villa T4 de 84 m <sup>2</sup>	1 villa T5 de 92 m <sup>2</sup>
Location (part acquisitive* comprise)	789 €/mois durant 1 à 3 ans au choix	830 €/mois durant 1 à 3 ans au choix	885 €/mois durant 1 à 3 ans au choix
Prix d'achat initial	151 616 €	161 841 €	175 504 €
Prix d'achat après un an de loc.	149 341 €	159 413 €	172 871 €
Prix d'achat après 3 ans de loc.	144 895 €	154 666 €	167 724 €

■ **Renseignements :** Habitat du Gard | 04 66 62 81 12 | castano.aurelie@opdhlm30.fr.

## Aménagement

## A DECOUVRIR



## A SAINTE-CROIX-DE-CADERLE, PASSEZ PAR LE PETIT PONT DE BOIS

**Inauguré le 7 juillet dernier, le petit pont de bois de Sainte-Croix-de-Caderle relie Calviac à Saint-Jean-du-Gard par le sentier de randonnée appelé "Voie Royale". Empruntez-le pour aller visiter l'église et ses curiosités historiques...**

Connaissez-vous le "petit pont de bois" de Sainte-Croix-de-Caderle ? Réalisé conjointement par les services techniques de St-Jean-du-Gard et le chantier d'insertion Pays Cévenol, cet ouvrage inauguré l'été dernier en présence de nombreux acteurs institutionnels redonne du cachet à l'ancienne route royale jadis empruntée pour les

transhumances... Aujourd'hui appelé "Voie Royale" et référencé sur le **topoguide du Val de la Salendrinque**, ce sentier de randonnée mérite le détour... Il relie la commune de Calviac à Ste-Croix-de-Caderle et permet de rejoindre St-Jean-du-Gard par le GR 61 qui passe à hauteur du mas de la "Graisille" situé après le hameau de Caderle.



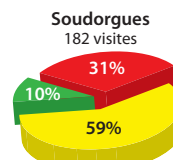
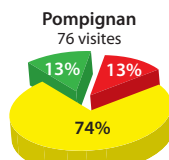
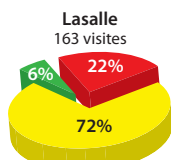
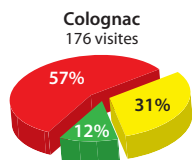
## Service Public d'Assainissement Non Collectif : ETAT DES LIEUX

## SPANC : L'ETAPE REHABILITATION VIENT DE COMMENCER

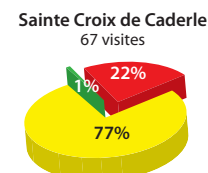
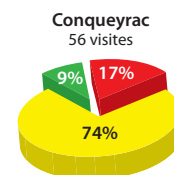
Depuis 2009, 720 visites d'installations ont été réalisées auprès des habitants de Cévennes Garrigues par le SPANC. Une nouvelle étape démarre : la réhabilitation

**Année 2009/2010 :** les particuliers dont l'installation est polluante ont reçu un avis leur demandant s'il désirent faire réhabiliter leur installation. Les communes de Conqueyrac et de Sainte-Croix-de-Caderle sont les premières choisies parce qu'elles remplissent les conditions de subventionnement (diagnostic complet des installations et zonage communal d'assainissement). Les financements nécessaires sont accordés par le Conseil général du Gard et l'agence de l'eau. La phase étude de sol est terminée, la phase de début des travaux peut démarrer après signature des dernières conventions de travaux avec les particuliers.

**Année 2010/2011 :** sont retenues les communes de Cognac, Lasalle, Pompignan, Soudorgues. Les particuliers concernés ont été informés en début d'année, les demandes de subventions sont déjà au Conseil général et nous attendons leur acceptation pour commencer les études de sol sur les terrains des volontaires.



Pourcentage de volontaires pour réhabiliter : 44% à Cognac • 41% à Lasalle • 18% à Pompignan • 50% à Soudorgues



Pourcentage de volontaires pour réhabiliter : 87%

- Avis conforme
- Avis conforme avec réserve
- Avis non conforme

## Gestion des ordures ménagères

## A SAVOIR

## LA REDUCTION DES DECHETS, "UN ENJEU DE POIDS" !

Dans le cadre du **Programme Local de Prévention des Déchets**, les Communautés de communes membres du SYMTOMA travaillent à la réduction de l'impact et du coût global de nos ordures ménagères

L'an dernier, les Communautés de communes adhérentes au Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères et assimilés (SYMTOMA) ont mis en place un **Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)** avec l'aide de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). **Ce programme fixe plusieurs objectifs de réduction des déchets en 5 ans, sur les ordures ménagères, la collecte sélective, les encombrants, les déchets verts, les déchets inertes et les déchets dangereux.** Pour conduire cette opération et jauger ses résultats, un comité de pilotage et un comité de suivi ont d'abord été constitués par les élus. Puis l'ADEME a soutenu la création d'une **mission prévention** au sein du SYMTOMA, avec **2 agents contractuels** chargés de gérer les actions de sensibilisation et de **répondre à toutes vos interrogations concernant le tri, la prévention ou le traitement des déchets.** Questionnez-les par courrier électronique : [prevention.dechet@symtoma.org](mailto:prevention.dechet@symtoma.org)

## Projet de redevance incitative : où en est on ?

Dès sa création en 2004, Cévennes Garrigue a mis en place une redevance sur les ordures ménagères plutôt qu'une taxe afin d'appliquer un impôt plus juste. En 2009, les élus ont souhaité améliorer l'équité de ce système. Leur projet : remplacer la redevance actuelle par une redevance dite incitative, c'est-à-dire basée sur la quantité de déchets produits et sur la bonne utilisation des biens et services mis à disposition des habitants. **Après vote et délibération, la solution retenue par le Conseil Communautaire devra bien sûr être la mieux adaptée à la collectivité, au territoire et à sa population.** L'objectif visé étant de réduire les quantités de déchets enfouis au centre de traitement, un bureau d'étude a été mandaté pour accompagner la Commission qui gère ce dossier. Le groupe de travail ainsi formé rassemble des élus, des techniciens mais aussi des membres d'associations d'usagers, le représentant du Conseil général et le représentant de l'ADEME.



## INFOS +

Pour vous aider à réduire dès maintenant vos déchets, consultez la fiche mémo du SYMTOMA insérée dans ce journal.

Des conseils pratiques sont également disponibles sur notre site internet [www.cevennes-garrigue.fr](http://www.cevennes-garrigue.fr)

# "LA CULTURE, POUR TOUT UN CHACUN !"

Plutôt que d'opposer  
"la culture pour tous"  
à "la culture pour chacun",  
Cévennes Garrigue tente  
"la culture pour tout un chacun".  
L'intercommunalité soutient les  
manifestations locales et propose,  
avec les associations et le Conseil  
Général du Gard, une programmation  
annuelle riche et variée.

D'après un sondage IFOP concernant la jeunesse, la culture est en tête des attentes. Et qu'importe l'âge quand un rendez-vous culturel devient l'occasion d'exprimer et de partager ce qu'il y a de meilleur en nous. Alors prenons garde à la disparition de ce qui est "vivant", au profit de ce qui est simplement rentable à court terme. Plutôt que d'opposer "la culture pour tous" à "la culture pour chacun", tentons "la culture pour tout un chacun" !

## Pour une politique culturelle au service de tous les habitants de notre intercommunalité

Après l'entrée de la bibliothèque de Soudorgues dans le réseau intercommunal de lecture publique, nous comptons, sur l'ensemble de notre territoire, sept bibliothèques et plus de 45 bénévoles actifs et dévoués.

Cévennes-Garrigue mène aujourd'hui plusieurs nouveaux chantiers d'intérêt communautaire relevant de la Compétence Culture :

- la fin des travaux de la médiathèque de Lasalle est prévue au printemps ;
- les élus et techniciens de l'intercommunalité sont mobilisés sur le projet de médiathèque à Saint-Hippolyte-du-Fort ;
- une vingtaine d'associations locales vont bénéficier cette année de notre aide (soit deux fois plus qu'en 2010).



## Saison culturelle : 2011

"Le cubitus du manchot"

avec le soutien du Conseil Général du Gard.

Comme en témoigne l'avant programme détaillé ci-dessous, il y en aura pour tout un chacun !

### • Avril | "A se rouler par terre"

Conqueyrac propose un étonnant et détonnant trio jazz

### • Avril | "Petits crimes conjugaux"

Durfort accueille la savoureuse pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt

### • Juin | "Soufflet n'est pas joué"

Cros présente une pièce théâtrale de portraits de dames à travers les âges et le monde

### • Septembre | Festival "Z'Enfants d'abord"

7 représentations de 4 spectacles pour les publics jeunes et moins jeunes

### • Septembre | "Le cubitus du manchot"

Le cirque en fête, à Saint-Hippolyte-du-Fort

### • Octobre | "Le réveil de l'ours"

Vabres perdure la tradition pour les petits avec un spectacle où l'on découvre les tribulations à travers le monde d'un musicien accompagné d'un ours

### • Octobre | "One day à la Bobitch"

A Cognac, Bobitch nous fait partager un jour extraordinaire d'un clown à la fois bruiteur et DJ.

NB : un concert exceptionnel de Gospel à La Cadière est également prévu en 2011. Sa date sera prochainement communiquée sur notre site Internet [www.cevennes-garrigue.fr](http://www.cevennes-garrigue.fr)



## INFOS +

Le programme complet de ces festivités est disponible sur :  
[www.cevennes-garrigue.fr](http://www.cevennes-garrigue.fr)  
et dans les Offices de tourisme de Lasalle et de Saint-Hippolyte-du-Fort.

CÉVENNES GARRIGUE • Le journal de la Communauté de Communes • Numéro 7 • Janvier 2011

Directeur de la publication : Georges Carlier (Cévennes Garrigue) - Rédacteur en chef : Frédéric Dupont (Hurricane)  
Comité de rédaction : les membres de la Commission Communication et les vice-présidents des 8 autres Commissions de Cévennes Garrigue  
Conception et réalisation : Hurricane, agence conseil en communication  
Dépôt légal : janvier 2011 - N° ISSN 1953-5899 - Impression : Déclic - Diffusion : 4 500 exemplaires  
Pour tout renseignement : Communauté de communes Cévennes Garrigue - 73 rue Max Olivier Lacamp, route d'Anduze - 30 170 Monoblet  
Tél. : 04 66 85 62 17 | Site internet : [www.cevennes-garrigue.fr](http://www.cevennes-garrigue.fr)